

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé Question écrite n° 37009

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la stratégie nationale de santé. Il y a quelques mois, le Gouvernement a présenté une stratégie nationale de santé sans préciser les modalités de son application. Les agences régionales de santé ont pour mission de développer les synergies en région. Néanmoins, leurs moyens financiers sont restreints et leur indépendance limitée. Ce manque de liberté d'intervention entrave la construction des équipes de soins de ville, le développement de coopération et la lutte contre la désertification médicale. Aujourd'hui, le système de santé doit être repensé pour une meilleure efficacité et doit tourner autour de ce dont a besoin le patient. Aussi, il l'interroge sur la stratégie nationale de santé que le Gouvernement a l'intention de mettre en oeuvre, sur quelles thématiques elle sera axée, et dans quel laps de temps elle sera mise en place et selon quelles modalités.

Données clés

Auteur: M. Guénhaël Huet

Circonscription: Manche (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 37009

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 septembre 2013, page 9367

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)